

# Utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

### **OBJECTIES**

À l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable :

- de vérifier son matériel le régler et s'équiper
- d'évaluer les risques face à un travail en hauteur
- de choisir les méthodes de travail adaptées à l'environnement.

### **PUBLIC VISÉ**

Personnel appelé à réaliser des travaux en hauteur nécessitant le port des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

### PROGRAMME DE FORMATION

### **Enseignements théoriques:**

#### Sensibilisation à la sécurité

- Importance et coûts des accidents du travail - Les responsabilités - Prévention des accidents du travail - Statistiques des accidents du travail

### Connaissance du risque chute de hauteur

- Les accidents dus aux chutes de hauteur : chiffres, analyses, causes et effets
- Les effets dynamiques d'une chute

# <u>Cadre législatif, réglementaire et normatif relatif aux équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur</u>

- Articles L 4311-1 et L 4311-2 ; Articles R 4323-99, R 4323-104 à R 4323-106 - Arrêté du 19 mars 1993 et le décret 2004-924

# <u>Différents composants constituant une protection individuelle contre les chutes</u> de hauteur

- Les ancrages - Les connecteurs - Les organes de liaison - Les organes de préhension (Harnais)

#### <u>Démarche préalable aux travaux en hauteur</u>

- Analyse du risque - Etude des installations - Choix des équipements en fonction des risques et de l'environnement

# <u>Le contrôle journalier des équipements de protection individuelle contre les</u> chutes de hauteur

- Méthodologie pour la vérification - Points à surveiller tout spécialement

#### Références réglementaires :

Articles L 4321-1 à L4321-5, R4323-97 à R4323-106, R4535-7, R4721-12 du Code du Travail. Arrêté ministériel du 19 mars 1993. Décret 2004-924

## Formation à la sécurité :

Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

#### Pré-requis :

Aptitude médicale, compréhension du français.

#### Durée:

1 jour formation théorie / pratique

### Nombre d'intervenant :

1 formateur théorie/pratique

## Evaluation et suivi de la formation

• Une évaluation à chaud est effectuée en fin de session, elle s'appuie sur :

Un questionnaire d'évaluation rempli par les participants qui a pour objectifs de :

- Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
- Evaluer l'intégration de techniques et d'outils.
- Pressentir les évolutions et les changements mis en place
- Engager les participants dans leur plan d'action.
- Un bilan oral où chaque participant présente les actions sur lesquelles il s'engage.
  La présence d'un responsable est souhaitable sur ce temps afin de mieux accompagner les changements de comportements des salariés.

# Règles générales d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

- Savoir s'équiper - Choix des points d'ancrage - Choix des antichutes et organes de liaison

### **Applications pratiques**

Démonstration par l'animateur Exercices individuels dans les différentes configurations.

**Evaluations théoriques et pratiques**